



MAIRIE D'ORNEX

Département de l'Ain

République Française

DEC 2026 08 31 017

DÉCISION DU MAIRE PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Raccordement au réseau public de distribution électrique de la Place Jean-François OBEZ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

VU la délibération D2026 03 20 021 du 20 mars 2026 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

VU le code de la commande publique ;

VU le Budget Primitif 2026 ;

VU l'offre de raccordement et d'extention de réseau proposée par Enedis sous le numéro RA24260028150001, en date du 28 juillet 2026 ;

CONSIDÉRANT que cette offre concerne le raccordement électrique des équipements de la place Jean-François OBEZ située 105 rue des Bougeries à Ornex, pour une puissance de 36 kVA en triphasé ;

CONSIDÉRANT que le montant de la contribution communale s'élève à 5 037,60 € HT ;

DÉCIDE

D'ACCEPTER l'offre de raccordement et d'extention du réseau électrique proposée par Enedis pour le raccordement électrique de la place Jean-François OBEZ, pour un montant de 5 037,60 € HT.

Fait à Ornex, le 31 août 2026

Le Maire
Olivier GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 02 septembre 2026

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et il sera procédé à son affichage.

La présente décision est transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Gex
- Monsieur le receveur de la collectivité chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision